

LE P'TIT NEUVY

AVRIL 2019

N° 36



Edito

Une nouvelle fois, nous avons le plaisir de partager avec vous ce p'tit Neuvy.

A chaque nouvelle édition, nous vous apportons des informations sur les activités que proposent nos associations , les évènements à venir ...etc

Si vous êtes membres d'une association et avez un évènement à partager, n'hésitez pas à faire passer vos infos auprès du secrétariat de Mairie pour une prochaine édition.

Les beaux jours qui s'approchent vont permettre à chacun de profiter davantage des balades sur nos chemins communaux , plusieurs circuits de randonnée identifiés et fléchés sont à votre disposition.

Dans les jardins, l'activité va reprendre doucement , et d'ici quelques semaines on pourra admirer les fleurs des uns, les jeunes pousses potagères des autres , pour notre plus grand plaisir.

Après plusieurs mois de travaux l'inauguration des nouveaux locaux scolaires aura lieu d'ici l'été.

De nombreuses festivités se préparent, n'hésitez pas à consulter le site internet de la commune, qui a fait peau neuve, et à télécharger sur vos mobiles gratuitement l'application Panneau Pocket par laquelle vous serez avertis dès qu'une info est mise en ligne.

Nous vous souhaitons de belles journées , de beaux moments de partage et la bienvenue aux nouveaux habitants de Neuvy depuis le début de l'année.

Sommaire

Infos Municipales	p. 2-4
SICTOM	p. 5
Retro	p. 6
Comcom	p 7-8
Bien être	p 9
Associations	p 10
A vo agendas	p 11-12

L'équipe éditoriale.



MAIRIE

2, place de l'Église
02.38.58.02.17 02.38.58.14.68
e-mail : Mairie.Neuvy@wanadoo.fr
site: www.neuvy-en-sullias.fr

Ouvertures au public

Lundi - Jeudi : 9h à 12h
Mardi - Vendredi: 9h à 12h / 14h 18h
Samedi: 10h à 12h
Fermée le Mercredi

Vos conseillers départementaux

Line Fleury, Jean Luc Riglet

Votre député : Claude De Ganay

Vos sénateurs :

Jean Noël Cardoux, Hugues Saury,
Jean Pierre Sueur

Maison des Associations

Réservation obligatoire

auprès du secrétariat et
les clefs sont à prendre en mairie.

Notes aux Associations

Les Associations qui désirent passer une information dans le P'tit Neuvy, doivent déposer leur article, en mairie. Celle-ci transmettra à la commission compétente. Le P'tit Neuvy paraît 2 fois par an: en avril et en octobre.



**Défibrillateur cardiaque
à la MAIRIE**

Changements de numéro de téléphone pour joindre l'école

02 38 63 30 63 pour la maternelle et la
direction

02 38 58 37 61 pour l'école élémentaire



Collectes exceptionnelles de souches et de pneus

Les prochaines collectes de souches et de pneus organisées par le Sictom se dérouleront aux horaires d'ouverture habituels des déchèteries :

- Vendredi 26 et samedi 27 Avril sur la déchèterie de Vitry aux loges
- Vendredi 25 et samedi 26 Octobre sur la déchèterie de Ouzouer sur Loire
- Vendredi 22 et samedi 23 Novembre sur la déchèterie de Vienne en Val

Rappel :

Pour les souches envergure totale inférieure à 1,50 m
Les souches ne doivent pas contenir de terre
Opération réservée aux particuliers

Pour les pneus :

- Non jantés obligatoirement
- Pneus de véhicules légers, 4x4, quad, motos
- 5 pneus maximum par usager et par véhicule
- Présentation d'un justificatif de domicile (réservé aux habitants du Sictom)

Retrouvez toutes les informations relatives à ces opérations sur le site du SICTOM

www.sictom-chateauneuf.fr





Horaires de la déchèterie de Vienne en Val

Lundi et Jeudi : Fermée
 Mardi et Samedi : 9h12h - 13h17h
 Mercredi : 13h17h du 01/04 au 31/10
 Vendredi : 13h-17h

Rappel :

Les dépôts sauvages sont strictement interdits .
 Tout contrevenant identifié se verra appliquer
une amende de 150€ (Arrêté municipal Novembre 2017)

Afin d'éviter des conflits de voisinage un rappel pour vos travaux de bricolage, jardinage...

merci de respecter les horaires suivants

Jours ouvrables de 8h30 à 19H

Le samedi 9H -12H et 15h-19H

Les dimanches et jours fériés 10h -12H

Merci



Ramassage des ordures ménagères

Le **Lundi** Après-midi à partir de 12H , pensez à sortir vos poubelles avant midi !

Il n'y a plus de collecte des encombrants

Rappel pour un ramassage efficace de vos poubelles ; le couvercle doit être fermé

Sable et gravillons

pour les habitants de la commune : mise à disposition de sable et gravillons en petite quantité.

le samedi uniquement sur rdv prendre contact avec M Derouet au 06.31.95.95.76

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) instauré par arrêté préfectoral du 31/12/1980. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Arrêté préfectoral du 9 juin 2017 réglementant le brûlage à l'air libre des déchets verts et des feux de plein air dans le Loiret.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, **le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants** en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, **la toxicité** des substances émises peut être **accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.



Attention :
 EN CAS DE NON-RESPECT DU RSD, UNE **CONTRAVENTION** DE 450 € PEUT ÊTRE APPLIQUÉE POUR UN PARTICULIER.

(article 131-13 du nouveau code pénal)

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !



LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit et conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce **la tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.



LA DÉCHÈTERIE

Vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.

252 déchèteries couvrent la région Centre-Val de Loire soit **96 % de la population**.

(source ADIEM 2014)



Attention les incinérateurs de jardin sont interdits, ils ne sont pas une solution et polluent également.



A l'occasion de l'une de ses visites de routine , Eco Mouton nous a signalé avoir découvert 2 moutons morts .

Il s'avère que ceux-ci ont fait de l'entérotaxémie, cela est causé par du pain qui a du être donné aux moutons par des passants.

Nous vous rappelons qu'il est

INTERDIT DE NOURRIR LES ANIMAUX

Merci de respecter cette consigne



Boite à livres

Certains de vous l'attendaient, elle est enfin en place ! La boite à livres de Neuvy est installée devant la Mairie. Prochainement des décorations sérigraphiées seront apposées, mais vous pouvez d'ores et déjà venir déposer et chercher des livres.

Son but est de faire voyager les livres, les partager, les passer des uns aux autres...

Elle ne remplace pas la Bibliothèque qui propose de nombreux services .

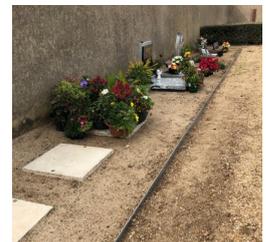


Afin d'effectuer la mise à jour du répertoire de toutes les concessions du cimetière de notre commune, il a été apposé devant certaines tombes des panonceaux demandant aux familles, descendants ...de se présenter en Mairie.

Les services se tiennent votre disposition pour toute explication.



En parallèle nous avons réalisé des travaux dans le cimetière , pose de bordures devant les cavurnes, nettoyage et ré engazonnement du jardin du souvenir.



Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytosanitaires, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.





Tri, mode d'emploi

EMBALLAGES

- Plastique : bouteilles et flacons uniquement
- Emballages métalliques
- Briques alimentaires
- Emballages cartons



Viens, pas emballés

VERRE

- Bouteilles en verre
- Pots en verre
- Bocal en verre



N'oubliez pas d'enlever les bouchons et capsules.

PAPIERS

Inutile de les froisser ou de les déchirer, d'enlever les agrafes, spirales, trombones...

- Journaux, magazines
- Publicités, prospectus
- Catalogues, annuaires
- Courriers, enveloppes
- Livres, cahiers, blocs-notes
- Tous les autres papiers

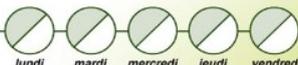


Pensez à enlever les films plastique enveloppant les magazines et mettez les avec les ordures ménagères.

ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte de la poubelle

* cochez le jour (matin ou après midi)



Vous pouvez également disposer d'un badge d'accès aux colonnes d'apport volontaires pour les ordures ménagères

UN DOUTE SUR LA DESTINATION D'UN DÉCHET ?

Je le jette dans la poubelle d'ordures ménagères ou je contacte le SICTOM : www.sictom-chateaufort.fr ou 02 38 59 50 25



Réduire ses déchets, un geste simple et naturel

Donner plutôt que Jeter !



Les déchèteries de Jargeau, Châteaufort-sur-Loire, Vitry-aux-Loges et Lorris disposent d'un local de réemploi pour accueillir vos objets réutilisables, après réparation si besoin. Service proposé en partenariat avec les associations Emmaüs et l'Art en Sens.



Composter, une manière simple et efficace de réduire ses déchets

Le SICTOM propose des composteurs pour transformer les déchets biodégradables de la cuisine et du jardin en compost. Deux modèles de 345 et 620 litres environ sont disponibles. Tarifs : contacter le SICTOM.



Les cycles aussi se recyclent

Les déchèteries de Jargeau et d'Ouzouer-sur-Loire collectent les vélos usagés ou en bon état. Les associations 1-Terre-Actions et HADEC les récupèrent, les réparent si besoin et les mettent ensuite en vente à un prix modique ou sont revendus dans la recyclerie créative de Châtillon-Coligny.



Du broyat pour mon Jardin

Un service de broyage est proposé aux usagers pour transformer leurs branches en broyat. Utile comme matière sèche pour le compostage, ou en paillage pour ses massifs, allées, ...

Une participation financière est demandée par prestation aux usagers. Renseignements et inscriptions auprès du SICTOM.

Moins de papiers avec le Stop Pub

Demandez votre Stop pub auprès du SICTOM ou de votre Mairie.



LES DÉCHETS ACCEPTÉS SUR TOUTES LES DÉCHÈTERIES



BOIS



CARTONS



DÉCHETS VERTS



MÉTAUX



DÉBLAIS/ GRAVATS



TOUT-VENANT



DÉCHETS ÉLECTRIQUES

- **Bois** : palettes, caquettes, planches, contreplaqué, bois de charpente ...

- **Cartons** : propres, pliés et aplatis.

- **Déchets verts** : tontes, feuillage, élagage, branchages et tailles dont le diamètre est inférieur à 15 cm.

- **Métaux** : tous types de métaux.

- **Gravats** : cailloux, béton (non armé), parpaing, carrelage, ardoise, déblais, terre végétale.

- **Tout-Venant** : plastique (hors emballages recyclables et hors plastiques entrés en contact alimentaire), polystyrène, tissus, caoutchouc, cartons souillés, mobilier, literie, isolant, moquette, verre (fenêtre, vitre) ...

- **Tous les déchets électriques** : TV, radio, congélateur, réfrigérateur, four, petit électro-ménager ...

LES DÉCHETS ACCEPTÉS UNIQUEMENT SUR CERTAINES DÉCHÈTERIES

Liste sur notre site internet ou auprès de l'accueil du SICTOM



HUILES DE VIDANGE



HUILES DE FRITURE



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES



BATTERIES

Huiles de vidanges, huiles de friture, solvants et diluants, produits pour jardin dont les phytosanitaires et les engrais, produits colorants et teintures pour textile, acides, bases, néons, ampoules, batteries ...



La chambre Mandarine



Tel était le titre de la pièce de Robert Thomas que nous a jouée la troupe du Bastringue de Fleury les Aubrais , que nous accueillons dimanche 3 Mars pour la 3ème année consécutive.

Des acteurs et un décor fabuleux, des costumes et des textes de qualité!



Que demander de plus pour passer un excellent après midi ?

Le principe : un hôtel, une chambre couleur mandarine qui devient le théâtre de situations cocasses, un tourbillonnant ballet de tranches de vie rythmées par un garçon d'étage et une soubrette débutante.



Et puis le spectateur se retrouve dans le rôle de celui qui regarde par le trou de la serrure et découvre au fil des tableaux de drôles de scènes, avec des personnages hauts en couleur .



Des clients venus d'horizons différents deviennent les acteurs involontaires de scènes rocambolesques

Un petit moment dans la Chambre mandarine reste un souvenir délicieux à partager comme une gourmandise.

La soixantaine de spectateurs a été enchantée, comme les années passées.



Il ne nous reste plus qu'à dire :
A l'année prochaine





Cinéastes amateurs : Sauvegardez vos films !



Le 31 octobre 2019, des projections de films amateurs anciens auront lieu au cinéma Le Sully (Sully-sur-Loire) dans le cadre du programme *Mémoire filmée du Val de Loire*. Pour préparer ces séances, la Communauté de communes du Val de Sully et Ciclic recherchent des films tournés en Val de Loire et dans le Loiret depuis les débuts du cinéma.

Cinéastes amateurs, à vos films !

Aujourd'hui, les cinéastes amateurs ou leurs enfants n'ont pas toujours conscience de l'intérêt patrimonial de leurs films. Ces films dorment encore au fond d'un placard, d'un tiroir, au grenier ou à la cave et ils s'abîment irrémédiablement. Ce sont pourtant des témoignages uniques sur l'évolution et l'histoire de notre région au 20^e siècle.

Vous avez filmé la petite et la grande histoire du Val de Loire et du Loiret, la vie paysanne et les travaux agricoles, les festivités, les traditions, les métiers ou les savoir-faire, les temps forts religieux (procession, pèlerinage, communion), la vie des écoles (enseignement, festivités, lendits), les marchés, les foires, les comices agricoles, le travail des commerçants, les sports, les cérémonies, les élections, les visites officielles ou la vie quotidienne des années 1920 à nos jours ?

Vous pouvez en faire le dépôt auprès de Ciclic. Vous leur offrez des conditions idéales de conservation, vous participez à la constitution du patrimoine cinématographique régional et vos films viendront enrichir le programme des projections d'octobre 2019 (sous réserve de leur contenu et de leur intérêt documentaire). Une copie de vos films (DVD ou fichier numérique), remise gratuitement, vous permettra de les revoir très facilement.

En photo : visite chez le maréchal ferrand à Ouzouer sur Loire

Pour toute question sur la collecte, contactez Jean-Benoît Pechberty au 02 47 56 08 08

jean-benoit.pechberty@ciclic.fr ou rendez-vous au cinéma Le Sully (du mercredi au dimanche)

Films tournés en 9,5 mm, 16 mm, 17,5 mm, 8 mm, en Super 8 ou en vidéo (HI-8, vidéo 8, VHS, S-VHS, DV)

La police Intercommunale

Outre ses missions de surveillance générale du territoire communautaire et, dans un objectif de proximité et de prévention, le service veille au respect du cadre de vie et préserve, au quotidien, la sécurité publique sur nos communes rurales.

Depuis le 1er Janvier 2019 la police intercommunale peut intervenir sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

Vous pourrez croiser les patrouilles de nos policiers intercommunaux, la municipalité peut également faire appel à ce service en cas de besoin.

Il est possible de s'inscrire sur le site Internet de la communauté de communes au formulaire Opération tranquillité vacances.

Pour toute demande de renseignement vous pouvez consulter le site de la communauté de communes ou adresser un mail à :

police.intercommunale@valdesully.fr

Le 1er Comice agricole de la Communauté de communes du VAL DE SULLY aura lieu les 10 et 11 août 2019

Pour organiser au mieux cet événement, le comité d'organisation fait appel à tous les bénévoles qui souhaiteraient s'investir dans ce projet collectif.

C'est l'occasion de devenir acteur de sa commune en participant à la conception de cette manifestation, en soutenant le monde agricole du territoire du Val de Sully et en valorisant les terroirs et les savoir-faire des 19 communes de la Communauté de communes.

La commune de Neuvy en Sullias va participer à cet événement, afin de préparer au mieux notre stand nous organisons **une réunion le samedi 4 Mai à 9H30** .

Cette réunion aura lieu à **la Mairie**, salle du conseil.

Venez nombreux





Yogaïking

YOGA & RANDONNÉE

Besoin d'un break, besoin de vous ressourcer, je vous propose de vous accompagner lors d'un week-end en gîte alliant le Yoga et la randonnée.

Faites votre choix :

**Du 17 au 19 mai 2019 ; du 28 au 30 juin 2019 ;
du 26 au 28 juillet 2019 ; du 23 au 25 août 2019 ;
du 13 au 15 septembre 2019.**

Renseignements et inscriptions :

Edwige Blanchard : 06.62.59.88.15

Mail : yogaiking@gmail.com

page Facebook ; site web ; page Google

En attendant vous pouvez participer à mes cours de Yoga le mercredi soir à 18h30 ou à 20h à la salle des fêtes de Neuvy-en-Sullias (sauf vacances scolaires).



Tarifs dégressifs selon la formule de paiement :

pour les Neuvysulliens : 8 € à la séance, 7 € la séance si paiement trimestriel et 6 € la séance si paiement annuel.

Le 1^{er} cours d'essai est gratuit.



Cécile est installée à Neuvy depuis quelques années déjà après avoir travaillé auprès d'une ONG à l'étranger puis en accompagnement d'enfants handicapés.

Son parcours peut sembler atypique mais son fil rouge reste « apporter du bien-être aux autres ».

Ce qui l'a amené depuis 2015 à se former au Reiki et à s'installer en auto entrepreneur dans cette pratique.

Le mot Reiki veut dire « *l'énergie de vie universelle* ». C'est une technique japonaise de traitement par l'énergie. **Il stimule vos capacités naturelles et vos ressources intérieures** pour vous accompagner vers un mieux-être physique et émotionnel.

Le Reiki accompagne les personnes qui ont des **douleurs ou gênes physiques** (aigües ou chroniques). Ce peut être des désordres liés à des opérations ou des accidents, des troubles internes comme la digestion, la circulation, la respiration, des problèmes de peau (eczéma, psoriasis) ou des états de fragilité et de fatigue généralisée.

Les **charges émotionnelles** comme l'anxiété, le stress, les troubles du sommeil, peuvent également être apaisées grâce au processus d'harmonisation par l'énergie Reiki qui aide la personne à retrouver des comportements sains, naturels ainsi qu'une confiance en soi positive. Le Reiki apporte un **bien-être général à tous les niveaux de l'Être (physique, émotionnel et intellectuel)**.

Vous voulez en savoir plus ? Cet article vous a donné envie d'essayer ?

Faites comme moi, réservez une séance, Cécile est charmante, à l'écoute et explique très bien le déroulé d'une séance .

Cécile Robin , 8 impasse des Beauvinières
Réservations au 06.44.02.75.10
reikikami45@gmail.com
Suivez les infos sur Facebook ou
sur www.reiki-kami.com

靈氣



*Si tu veux aller vite, marche seul,
mais si tu veux aller loin marchons ensemble...*
(proverbe africain)

Quelques activités du **Club Rando Neuvy** en ce début d'année :

le dimanche 24 février 2019 : la 'rando des 2 ponts' reliant Jargeau et Châteauneuf par les bords de Loire effectuée sous un beau soleil, et un décor agrémenté des perce-neige ;

le dimanche 7 avril 2019 : journée de visite de Vendôme et l'Abbaye de la Trinité, avec des guides désignés par l'Office de Tourisme

le dimanche 12 mai 2019 : rando à Briare, suivie d'un pique-nique

le samedi 18 mai 2019: avec Walk in Sologne et notre guide « Bernadette » nous ferons une sortie nature depuis la Mainferme à la découverte des plantes et arbres de notre localité.

le dimanche 23 juin 2019 nous vous attendons nombreux à notre **33^{ème} randonnée pédestre « Entre Loire et Sologne »** que nous organisons avec de nouveaux circuits sur les parcours des 17 et 24 km.

Dimanche 23 Juin 2019

33^{ème} randonnée pédestre « Entre Loire et Sologne »

Départ à partir de 7 h 30 de la maison des associations

4 parcours

24 km	2 ravitaillements	3,50 €
17 km	2 ravitaillements	3,00 €
11 km	1 ravitaillement	3,00 €
5 km (famille)		1,50 €

Tarifs majorés de 1 € pour les non licenciés FFRP

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Renseignements au

☐ **06 64 13 20 43 / 02 38 57 22 19**

Autre projet : *les 9, 10 et 11 novembre 2019* : sortie week-end au lac de Der (Marne – Haute Marne).
Nous espérons bien y observer, au moment de leur migration, le rassemblement des grues.

Hormis les marches spécifiques, nous nous donnons **rendez-vous chaque dimanche matin à 8 h devant la maison des associations** pour participer aux rando organisées par les clubs ou marcher sur les chemins de Neuvy ou des communes voisines.

Contacts :

Micheline Boursin: 06 64 13 20 43

Annick Bourgeix : 02 38 57 22 19

Véronique Siccardi : 06 88 79 02 43



Le Samedi 6 Juillet 2019 dès 20 H la Tribu des Carnutes organise une soirée Son - Lumière & Pyrotechnie

2 spectacles : « le mythe de Ste Anne »
et « Ardéos » Féerie pyro-équestre de 22h à Minuit – Banquet gaulois avec du cochon à la broche



Réservations Tél : 02.38.58.40.50
Chèque libellé Tribu de Carnutes :
2. route des Beauvinières
45510 Neuvy En Sullias

Bulletin joint dans ce p'tit Neuvy

Sur réservation (places limitées) : 20 euros (banquet + entrée) 6 euros (enfants – 10 ans)

Entrée seule : 8 euros (gratuit pour les – de 10 ans)

Attention cette année pas d'auberge de secours pour se restaurer! (dégustation de sève de Bouleau)

Le mythe de Ste Anne (40mn) : Anne, la Mère de Marie et grand-mère du Christ, décide d'aller évangéliser le peuple des Vénètes (futurs bretons), de traverser la Gaule chevelue, la Sologne, la forêt des Carnutes accompagnée de son fidèle garde du corps Clavius, un Centurion Romain baptisé !

A Noviacum, (Neuvy en Sullias) elle va rencontrer le druide du village et boire la boisson magique des druides, « la sève de bouleau » qui purifie et rajeuni le corps. Elle vivra d'après la légende 500 ans ! Les gaulois, dont la déesse est Epona, déesse des chevaux et grand-mère de la réincarnation, vont voir en Ste Anne leur déesse attendue, et en Jésus le sauveur, la révélation de la prophétie. Les dieux celtes vont s'éteindre doucement pour laisser la place à la religion chrétienne d'un Dieu unique . Nous sommes en 60 après-JC, une garnison romaine protège le village gallo-romain de Noviacum car des incursions de barbares Wisigoths ravagent la gaule et pillent les récoltes et les trésors des temples !

(Ste Anne deviendra la Patronne des bretons) ...L'Empire romain commence à faiblir...

ARDEOS : spectacle Pyro-équestre de la troupe de cascadeurs « **Equid'Events** » qui nous ont concocté un nouveau spectacle avec chevaux et artifices, une féerie de 50 minutes avec des chevaux dressés tous les jours aux bruits et aux artifices, au feu et à la fumée, un régal d'adrénaline visuelle.

Un feu d'artifice clôturera la soirée ! Places assises sur des bancs, apportez vos coussins !
Et apportez des chaises pliantes pour les personnes âgées !

Taverne gauloise et sa célèbre Cerveoise



www.facebook.com/NOVIACUM/

www.noviacum.fr



Dimanche 21 Avril

Chasse aux œufs organisée par la municipalité
Inscription à la Mairie jusqu'au 10 Avril
Réservé aux enfants de la commune, jusqu'à 11 ans.



Vendredi 7 Juin

Comme depuis plusieurs années, la municipalité organise la fête des voisins.

Rendez vous le vendredi 7 juin à l'**R de Loisirs**

Le principe, chacun apporte ses couverts, son assiette, un plat (entrée ou dessert...) et on partage.



Samedi 4 Mai

Les nouveaux jeunes électeurs recevront leur première carte d'électeurs à l'occasion de la cérémonie de citoyenneté
Rdv à **10H45** à la Mairie.



Dimanche 14 Juillet

Célébration de la fête Nationale

11H30 :Dépôt de gerbe aux monuments aux morts suivi de l'apéritif offert par la commune **devant la Mairie**



Puis nous nous retrouverons à **R de Loisirs** pour le repas champêtre, buffet froid, sur inscription à la Mairie

L'après midi : structure gonflable, pétanque, jeux.....

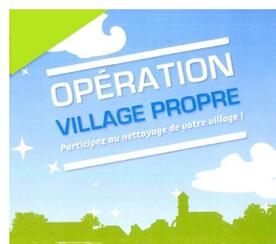
Opération Neuvy Propre

Rendez vous **le samedi 18 Mai** devant la Mairie à **9H**.

Des sacs et des pinces seront mis à disposition par le Sictom.

N'oubliez pas vos gants

Nous comptons sur vous.



Samedi 22 et Dimanche 23 Septembre

Fête Villageoise

En préparation

Le samedi :

Concours de pétanque
Randonnée

Le dimanche :

Vide grenier dans le bourg
Messe
Concours de terrines
Repas
Jeux et animations pour les enfants
Groupe de musique